



Algorithmes d'IA pour la cybersécurité

preuves – police prédictive – justice prédictive

Matthieu Camus

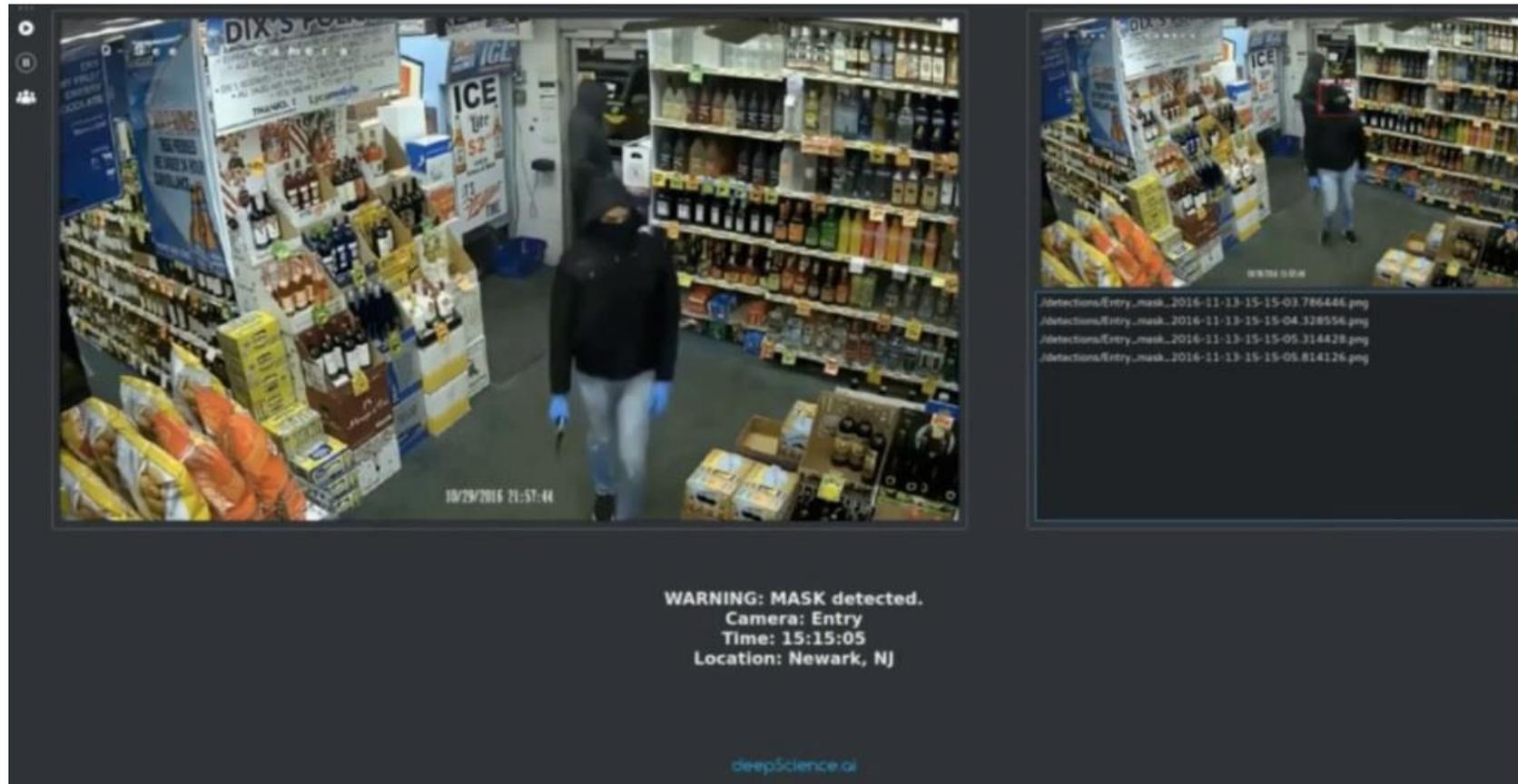
Membre du CLUSIF



Intelligence artificielle pour la génération de preuves



- Cas Apple vs Ousmane Bah : reconnaissance faciale pour vol dans plusieurs AppleStore (New Jersey, Delaware, Manhattan et Boston)
 - association abusive entre documents d'identité volés et vidéosurveillance
- Deep Science AI (USA) : analyse vidéo de caméras de sécurité pour détection automatique de délit en cours et remontée d'alertes aux autorités
- Umbo Computer Vision (Californie) : analyse vidéo pour détection d'intrusion dans les écoles, les hôtels... et remontée d'alertes au service de sécurité
- Vision Labs (Russie) : analyse vidéo pour reconnaissance faciale lors de vol à l'étalage ou lors de troubles dans les casinos



- **Remise en cause de « Predpol », Predictive Police Software depuis 2011**
 - biais inhérents à la mesure des crimes et délits constatés, absence de transparence
 - « *Predictive policing algorithm perpetuates racial profiling by LAPD* »
- Exemple : l'application « Predpol » signale une zone à risque
 - 1. La police se déplace sur les lieux
 - A. En cas de délit constaté, la police valide la prédiction du logiciel
 - B. En l'absence de délit, la police valide aussi la prédiction (incident empêché)
 - 2. La police ne se déplace pas sur les lieux
 - A. En cas de délit, la prédiction du logiciel est validée a posteriori
 - B. En l'absence de délit, aucune remontée ne vient invalider la prédiction

Day to Day Use



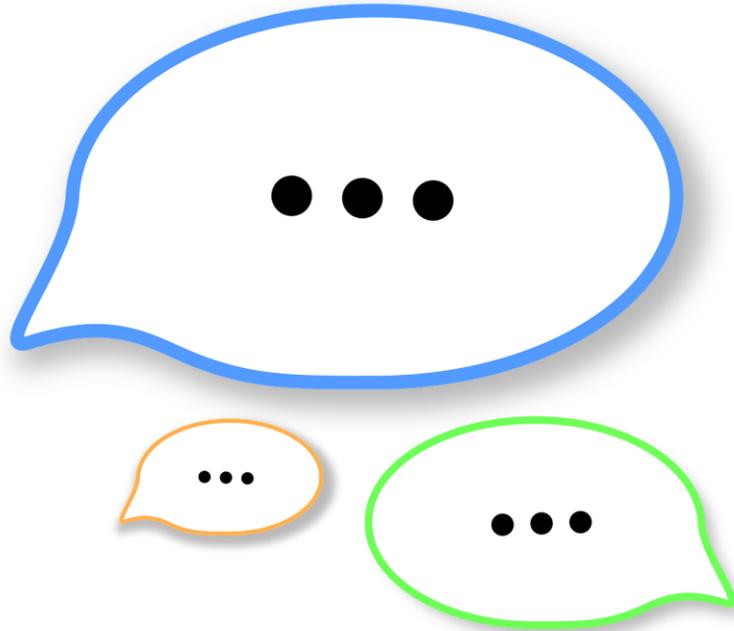
- **USA** : spécificités de la Common Law, utilisation au pénal
- **France** : décisions plus rapides et moins onéreuses, uniquement au civil
 - Programme réforme de la justice 2018-2022
 - Aide aux choix stratégiques, au calcul du montant des préjudices
- **Critiques**
 - Absence de mécanismes de recours ou de contestation
 - Disparition de la dimension humaine et du caractère individuel de chaque litige
 - Risque de stagnation des décisions de justice, absence d'évolution

Quelles évolutions ?



- **Pour la génération de preuves**
 - Mettre en place des garanties juridiques et de transparence
- **Pour la police prédictive**
 - En France : « Paved », plateforme d'analyse et de visualisation évolutive de la délinquance
 - Répondre aux exigences de respect des données personnelles et tenir compte des risques d'accroissement des discriminations
- **Pour la justice prédictive**
 - Transparence et intelligibilité des outils

Intelligence Artificielle Discussions



Valéria FAURE-MUNTIAN (Députée de la Loire)
Christophe DENIS (ARISTOTE)
Mathieu CAMUS (CLUSIF)
Thierry MATUSIAK (CLUSIF)